

La CRESSE

Bulletin Municipal

2007



Joyeuses fêtes...

... et Bonne Année 2008





Chers Cressols,

A l'orée d'une année 2007 marquée par d'importants changements au sommet de l'Etat et à l'aube d'une année 2008 où les échéances électorales concernent notre canton et notre commune, je reviens vers vous, selon la tradition, amis Cressols pour m'adresser à vous.

Dans notre société en proie actuellement au doute et à la morosité, le meilleur et le pire se côtoient sans arrêt. Qu'arrivera-t-il demain le meilleur où le pire ?

Demain c'est aujourd'hui qu'il se prépare. C'est notre façon de vivre le présent, qui est exemple, bon ou mauvais pour nos enfants, les futurs Cressols.

Saurons-nous leur faire vibrer le cœur vers des idéaux de bonheur, de justice, de paix ?

Saurons-nous accueillir les nouveaux arrivants et leur faire aimer et adopter comme nous l'aimons le village de la Cresse ? Saurons-nous nous rappeler que rien ne vient seul, que rien ne s'improvise dans l'égoïsme et le repli dans ses petites aises.

Il est bon de s'intéresser à la vie du village pour s'y intégrer et prendre plaisir à sa qualité de vie.

Il est temps de laisser de côté, l'immobilisme, l'individualisme et la discrimination pour revenir à la confraternité, au partage simple, au réalisme objectif et universel qui sont l'essence même de notre vie en communauté.

Ce n'est pas la sympathie ou l'antipathie qui fait les personnes capables, mais le résultat de leur travail au service de tous.

Je tiens à vous faire part de mon souhait le plus cher qui est de voir le village de la Cresse continuer son développement dans la paix et la sérénité et vous rappeler que vous êtes, en tant que citoyens, les acteurs incontournables et indispensables de cette évolution.

J'en profite pour remercier tous ceux qui s'investissent dans les associations et le bénévolat, tous ceux qui, au quotidien, œuvrent auprès des malades ou des personnes âgées.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans formuler tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour vous Cressols, et tous ceux qui vous sont chers.

Que 2008 voit se réaliser tous nos espoirs tous vos espoirs.

Danièle VERGONNIER

Travaux R.D. 187 en traverse de La Cresse

Avec aménagement du carrefour et de la Place de l'Église

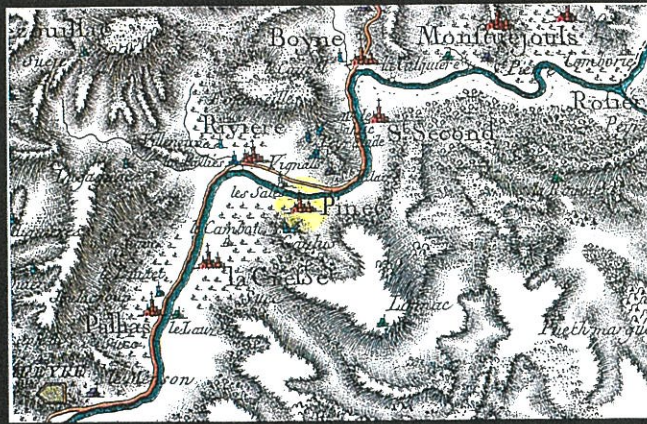


Carrefour avant les travaux



A ce jour les travaux ont bien avancé.
Toutefois la température ne permet pas de revêtir les trottoirs
et le parvis de l'église.
Ces travaux de finition ne pourront être exécutés qu'au printemps.
Un grand merci aux riverains qui ont fait preuve de patience.

EGLISE SAINT MARTIN du PINET



L'Eglise St Martin du Pinet, dédiée aussi à Ste Barbe, est construite à quelques dizaines de mètres du lit majeur du Tarn, en rive gauche, en vis à vis du château de Peyrelade. Eglise paroissiale dès l'époque romane, elle aura pour succursale les églises St Jacques de Caylus et St Beaudile de la Cresse. Unie très tôt au chapitre cathédral de Rodez, elle restera affectée au chanoine théologal de Rodez après la création du Diocèse de Vabres en 1317. Simplement, à compter de cette date, le chapitre de Rodez présentera le curé desservant à l'investiture de l'Evêque de Vabres. En dépit des inondations qui durant l'isolat à plusieurs reprises, l'église du Pinet reste paroissiale jusqu'à la Révolution, et ce n'est qu'après le Concordat que St Beaudile de la Cresse devient paroissiale, avant que les habitants de la Cresse, désormais plus nombreux, bâtissent une nouvelle église (1893). Progressivement abandonnée et privée d'entretien, l'église St Martin menace ruine en 1938 (courrier du Ministre des Beaux-Arts), elle est fermée au public en 1952.



1981

2007

Le Chevet de l'église Saint Martin, soigneusement maçonné en pierre de tuff, provenant des coteaux de Caylus, est constitué d'un chœur roman pentagonal à faces irrégulières précédé d'un avant chœur.

A l'intérieur, le parement est rythmé d'une série de 7 arcatures portées par des colonnettes à chapiteaux simplement épannelés. Une corniche en tuff marque le départ de voûte en cul de four. L'ensemble de ces parements intérieurs est orné d'un décor floral avec de faux marbres naïfs. Au-dessus du retable, aujourd'hui disparu, sont représentés les attributs du pape : tiare, clefs de St Pierre...

Trois fenêtres éclairaient primitivement le chœur. Celles de l'Orient (aujourd'hui réouverte) et du Nord Est, ont conservé leur disposition d'origine avec, à l'extérieur, un décor de colonnettes en tuff. La troisième, au Sud Est, a été remaniée. Une quatrième fenêtre a été créée lorsque le retable (aujourd'hui disparu) est venu obturer la grande baie axiale.

Le sanctuaire se trouve élevé d'un degré sur l'avant chœur, lui même séparé de la nef par 2 marches.

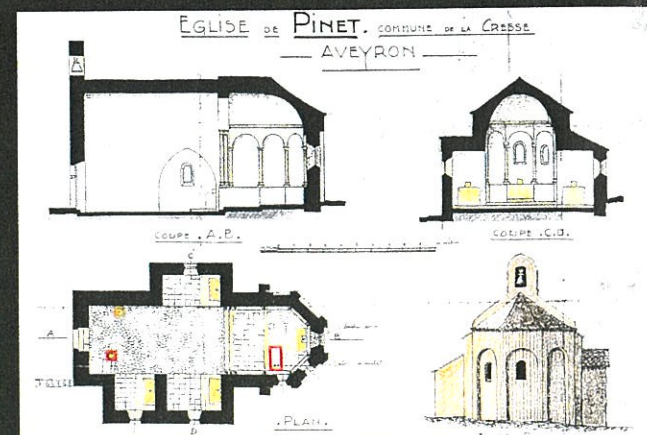
Les murs de la nef étaient maçonnés en calcaire d'appareil moyen, assez régulier ; ces murs ont été largement repris lors de la construction des chapelles latérales (XV^e - XVII^e) et de l'ouverture d'un accès au prieuré, coté Nord.

Du fait de l'absence de contreforts, d'arcs doubleaux et de la césure des maçonneries entre l'arc triomphal du chœur et la nef, nous pensons que la nef primitive a pu être simplement charpentée.

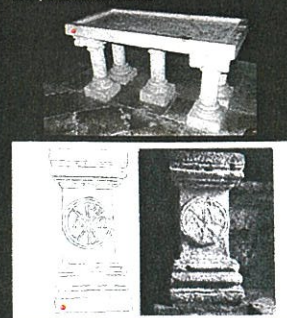
Le mur occidental, plusieurs fois remanié, laisse apparaître les traces d'un cintre pouvant correspondre à l'une des voussures du portail roman primitif.

Le portail actuel a été remanié au XVII^e siècle. Il est surmonté d'un oculus destiné à éclairer une tribune dont subsistent, en fond de nef les premier degrés d'accès en pierre. De la tribune, on pouvait accéder au clocheton par un petit escalier ménagé dans une trémie de la voûte encore visible en 1982.

Nous pensons que les traces de corbeaux, autour du clocheton, sont les vestiges de la chambre de sonneur, accessible depuis la tribune, le clocheton actuel ayant pu être précédé d'un petit clocher peigne à trois arcatures.



L'Eglise du Pinet contenait jusqu'en 1952 deux éléments de mobilier exceptionnellement :
- une table d'autel romane (XI^e s) en calcaire très fin taillée en cuvette, mesurées et portées par 4 colonnettes. Cette table avait été encastrée dans le dallage lors du remaniement du chœur (XV^e - XVI^e s ?), table transférée en la Cathédrale de Rodez.
- Un cippe gallo-romain christianisé avec figuration d'un christe, et transformé en bénitier. Ce cippe est aujourd'hui en dépôt au Musée Fenailles.



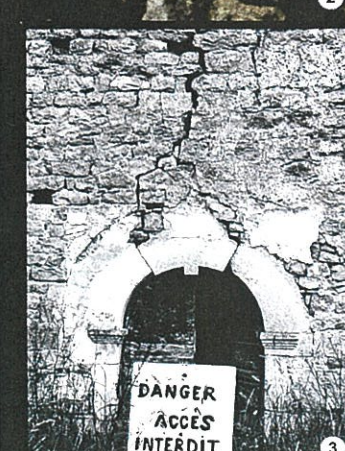
du Péril EXTREME à la RESTAURATION



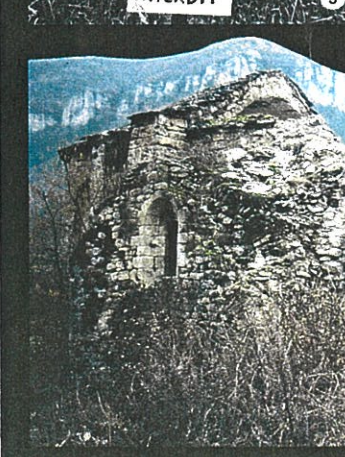
1



2



3



4

A la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème} siècle, plusieurs crues du Tarn inondent l'église du Pinet et affaiblissent les structures de la nef, minant les fondations du bas coté Nord. Perdant son usage, l'église St Martin est progressivement dépourvue d'entretien. La végétation colonise les toitures, et les arbustes poussent dans les reins de voûtes et les pieds de murs, créant infiltrations et désordres des maçonneries.

En mai 1938, le Directeur des Beaux-arts écrit à l'architecte Boyer, chargé des Monuments Historiques de l'Aveyron, lui indiquant que « l'Eglise du Pinet menace ruine », souhaitant que la table d'autel romane, classée le 18 mars 1938, soit déposée et transportée en lieu sûr.

En mai 1952, suite à une demande de secours de la Commune, André Salvan (Architecte des Bâtiments de France), Dufour (Architecte des Monuments Historiques) et Louis Balsan (Conservateur des Antiquités et Objets d'Art), se retrouvent au chevet de St Martin du Pinet. Dans son rapport, Louis Balsan écrit au maire que « l'état dangereux de l'église met en péril la conservation des objets classés qu'il contient. Toutefois, l'Etat ne peut procéder à aucun classement étant donné l'extrême modicité des crédits dont il dispose. J'attire votre attention sur l'extrême danger que peuvent courir les visiteurs éventuels et sur les risques d'accident que comporte l'accès à l'église ».

Le cippe servant de bénitier est alors transporté au musée Fenailles, et la table d'autel transférée en la Cathédrale de Rodez.

En 1961, une demande de protection au titre des Monuments Historiques est classée sans suite.

En 1972, l'architecte des Bâtiments de France étudie une solution de sauvetage avec un chantier de jeunes, mais les ressources nécessaires ne sont pas réunies.

Le 11 octobre 1984, une nouvelle demande de protection aboutit enfin à un CLASSEMENT au titre des Monuments Historiques, grâce à une intervention de l'inspecteur général COSTA.

La voûte de la nef s'effondre dans la nuit du 19 au 20 décembre 1986.

En 1988 et 1989, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aveyron avec le concours d'une équipe de Scouts de France, fait trier les matériaux et dégager la nef.

L'entreprise Negre consolide les murs des bas cotés, de la nef et des chapelles, de manière à assurer une stabilisation de l'ensemble. L'entreprise Séverac de la Cresse, révisé la toiture du chevet et refait les toitures des chapelles latérales (40 000 F).

De 2000 à 2002, au titre du « strict entretien » des Monuments Historiques, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine met en œuvre des travaux de contrebutement du mur Nord de l'Eglise (190 000 F de travaux exécutés par l'Association Rempart, avec les concours financiers de l'Etat (50%), du Conseil général (25%), du PNRGC et de la Commune (25%).

En 2005, la consolidation des murs goutterots de la nef avec incorporation de chaînage est réalisée (18 530).

En 2006 et 2007, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine lance l'ultime phase de restauration avec :

- la reconstruction de la voûte (entreprise Cantelro) coût : 26 000 HT
- la réfection de la couverture en lauzes calcaire (entreprise Séverac) coût : 15 000 HT



6



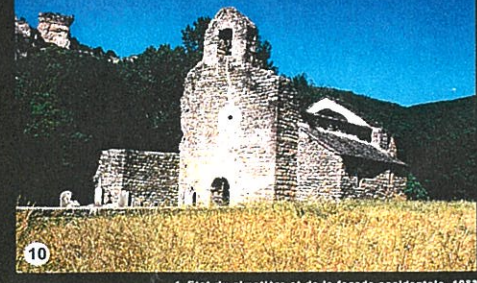
7



8



9



10



11

1. Etat du clocheton et de la façade occidentale, 1982
2. La nef après l'effondrement de la voûte, printemps 1987
3. Etat de la façade occidentale et de la porte, 1983
4. Etat de l'église, côté Nord, après l'effondrement de la voûte et d'une partie du mur septentrional, 1987
5. Etat de l'église au ravaux du mur occidental, 1987
6. Côté Sud de l'église après l'effondrement de la voûte, 1987
7. Côté Sud. Etat des couvertures et parements des bas cotés
8. Consolidation de l'ensemble Nord avec réaction de la couverture, 1987
9. Consolidation de la façade occidentale (1987) et des restes de l'ancien prieuré (2000)
10. Mise en œuvre du mur Nord et du pignon de l'ancien prieuré, 2005
11. La nef après la consolidation des murs goutterots et chaînage de l'ensemble, 2005

Voici ma première année de directrice et enseignante achevée dans cette belle école de La Cresse.

Une première année bien agréable au côté de Martine Viguié qui était là depuis 16 ans et qui a su m'apporter son aide et sa gentillesse pour m'adapter à ce nouveau poste.

Martine a décidé de « changer d'air », elle est aujourd'hui en poste à Millau et nous lui souhaitons « bon vent » !

Catherine Saleil les mardi, jeudi et vendredi et Valérie Blanc le lundi, sont là pour assurer la continuité de vie de la classe des maternelles et CP.

Marithé est toujours là, fidèle, pour materner tout ce petit monde (34 enfants), et Maryse assure la garderie du soir ; sans oublier Delphine Solanet notre assistante d'éducation qui nous apporte également une aide bien précieuse.

Nous sommes bien dans cette école, avec une vue magnifique sur le pied d'Estal et sur le Causse, une bâtisse rénovée et une équipe municipale et une association des parents d'élèves nous aidant de leur mieux avec un dynamisme et une bonne volonté très appréciée.

Le projet d'école ayant pour thème le théâtre voit sa dernière année arriver mais les sorties sportives perdurent (une par trimestre). L'occitan a aussi fait son entrée dans l'école et s'y est installé très naturellement pour le plus grand bonheur de tous, petits et grands.

Merci à tous les parents d'élèves pour leur accueil, leur confiance portée à toute l'équipe pour le travail accompli tout au long de l'année scolaire avec ces enfants que nous adorons tous et qui nous apportent bonheur et joie de vivre.

Meilleurs vœux à tous.
Sabine Ayrinhac



Ecole primaire & maternelle
La CRESSE 2006 -2007



L'année 2006 a vu le départ de Monsieur PICARD pour une retraite bien méritée. Cette année c'est au tour de Martine, qui après 17 années d'enseignement dans notre école a souhaité rejoindre Millau.



Nous avons tous senti un moment de nostalgie. Nous lui souhaitons bonne poursuite à Millau et un très amical souvenir.



Bienvenue aux nouvelles institutrices.

Cross scolaire départemental à Bozouls participation de notre école

Le mercredi 28 novembre dernier, 10 élèves de notre école participaient au cross départemental scolaire organisé par le Conseil Général à Bozouls.

Hugo, Floriane, Axel, Elisa, Théo, Océane, Lisa, Elodie, Antonin et Anaïs ont participé avec enthousiasme et bonne humeur.

Peu importe le résultat, l'important est de participer.

Une belle journée ensoleillée et réussie.

RESULTAT DU CROSS SCOLAIRE

Course 2 féminines : 193 participantes.

Lisa VERDIER 51^{ème}

Elisa CITERNE 98^{ème}

Elodie AUZUECH 109^{ème}

Floriane COSTES 129^{ème}

Océane SERRIERE 182^{ème}

Course 3 féminines : 74 participants

Anaïs ROLLAND-PILLON 50^{ème}

Course 2 masculins : 236 participants

Théo SILVA 133^{ème}

Hugo CHARLET 134^{ème}

Axel CARON 202^{ème}

Course 3 Masculins 166 participants

Antonin VERDIER 157^{ème}

Félicitations à tous ces athlètes en herbe !

La société de chasse

**« Pays des grands espaces et douces libertés
De gorges, de falaises et de belles vallées...
J'ai suivi tes chemins jusqu'au fond des ravins... »**

Combien d'évocations, de souvenirs, voire d'émotions, ces trois vers, extraits de l'admirable poème de Louis Vales, chantant son pays (qui est aussi le notre), peuvent-ils suggérer à un Cressois, qu'il soit de souche ou d'adoption, s'il est marcheur, ou à plus forte raison, chasseur ?

Tous les usages de notre Causse, tout particulièrement ces chasseurs que la quasi-totalité des maisons du village abritent, qu'ils soient en équipe ou solitaires, ont apprécié le travail effectué en début d'année, pour viabiliser les chemins dénommés " Carals ". Sentiers qui 'irriguent' l'ensemble de notre espace vert. Qu'il nous soit permis, ici, en leur nom d'en remercier publiquement la municipalité.

Comme, lors des chasses d'antan, la société de chasse, a conservé sa vitalité, si preuve il fallait, il suffit de se reporter au nombre constant d'adhérents et à l'Assemblée Générale de la Société tenue le 2 septembre, à quelques jours de l'ouverture générale. Ouverture d'une saison qui se présentait sous les meilleures augures, non démenties au jour de la clôture du lièvre.

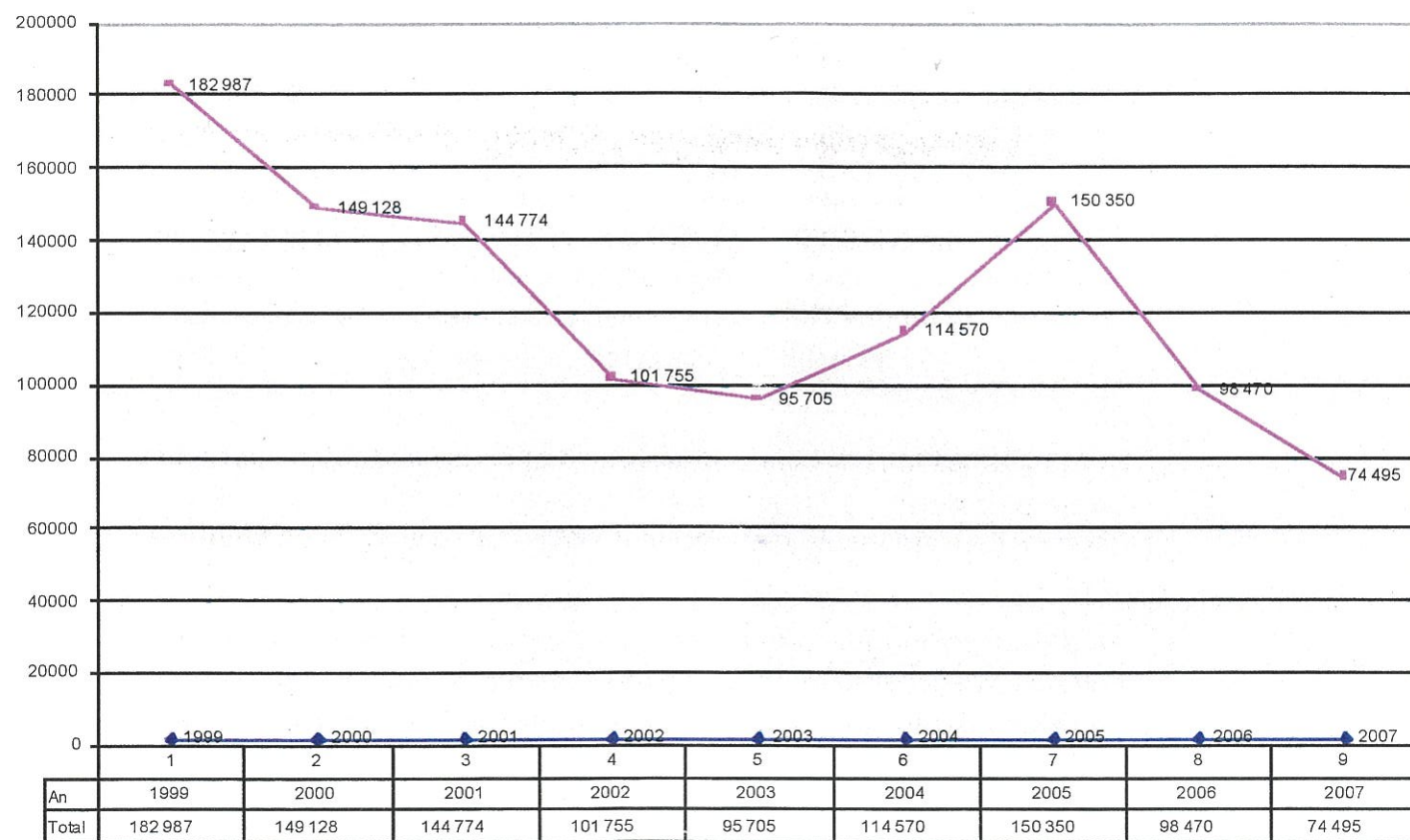
Des modifications dans la composition du bureau sont intervenues, non légalisées encore à ce jour. Souhaitons que les adhérents pressentis acceptent d'assumer la représentativité et d'assurer la pérennité de l'U.C.C.

A défaut de produire, sur le terrain, des géniteurs lièvres non disponibles chez les fournisseurs, un effort en repeuplement du lapin porte des résultats significatifs, qui assortis de lâchés traditionnels en perdreau, et faisans ont permis d'agrémenter les sorties de l'ensemble des équipes.

Les battues tant en chevreuil qu'en sanglier, sont en cours, elles provoquent des occasions de rencontre constituées par une majorité des sociétaires. A défaut de bilan définitif, la progression des prélèvements au cours du mois de novembre laisse présager d'une fin de saison moyenne.

Après le repas de la chasse en début septembre, ensemble les chasseurs, les familles et les amis sont invités à nous retrouver lors du traditionnel quine annuel à la salle des fêtes de Rivière le samedi 12 janvier en veillée.

L'année qui se termine a apporté à chaque famille son lot de joies et de peines, que l'Union des Chasseurs Cressois offre à tous et à chacun les souhaits d'un joyeux Noël et présente les meilleurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2008.



Avant de souhaiter une meilleure année de récolte, il est bon de rappeler qu'après 19 années de présence à la direction de la coopérative Yves Cazes a fait valoir ses droits à la retraite. Qu'il soit remercié pour son dévouement.

Lorsqu'on sait découvrir et voir les pigeonniers, il est une évidence : ils sont inséparables des vieilles fermes et apportent une touche pittoresque dans le paysage. Hélas ! ils passent le plus souvent inaperçus.

Un peu d'histoire :

L'élevage du pigeon remonterait au néolithique. On trouve des représentations de pigeons sur les bas reliefs en Mésopotamie dès 4 500 av. J.C.

Les Grecs et les Egyptiens élevaient des pigeons en volière. A Rome, le pigeon était très apprécié dans les banquets. Plin l'Ancien donnent des instructions précises sur l'élevage des pigeons et l'art de construire des colombiers. Oiseau mythique, de son premier nom COULON ou COULOMBE, était associé aux croyances religieuses. La colombe symbole de l'amour et de la paix est à l'origine élevée dans les abords des temples. Elle servait aux sacrifices. A l'époque romaine.

Plus près de nous, le christianisme a repris dans son iconographie la colombe pour symboliser les dons de l'Esprit-Saint. C'est sous la forme d'une colombe que l'Esprit-Saint descendit sur le Christ le jour de son Baptême. Dans la Genèse, c'est Noé qui par trois fois lâche une colombe qui revint deux fois, puis ne revint plus.

Selon les coutumes féodales, il fallait être seigneur d'un fief et exploitant d'un domaine pour avoir droit de colombier, le fermier devant, lui, subir les dégâts occasionnés par les pigeons. La grandeur du pigeonnier dépendait de la superficie en culture de céréales du domaine. Ainsi, un trou de boulin (niche à pigeon) correspondait à un arpent de terre, soit environ un demi hectare.

Une ordonnance d'Henri IV - Juillet 1607 dit :

« Il n'est pas non plus permis de tirer sur les pigeons d'autrui, ni même sur ses propres terres ; parce que ces animaux ne sont qu'à moitié sauvages, et que sous prétexte de tirer sur ces pigeons, qu'il est fort difficile de reconnaître, on tirerait sur les pigeons d'autrui »

C'est le 4 août 1789 qui vit « l'abolition des privilèges », ce fut le premier des droits féodaux à être supprimé.

Décret du 11 août 1789 :

« Le droit exclusif des colombiers est aboli. Aus époques fixées par les communautés, les pigeons seront regardés comme gibier et chacun aura le droit de les tuer sur son terrain. »

L'utilité du pigeonnier :

Dans la pratique, le pigeonnier était utile à plusieurs choses :

- la production de pigeonneaux dont la chair était très prisée.
- la production d'engrais pour le potager notamment.
- la fiente de pigeon était utilisée à la production de salpêtre pour faire de la poudre à fusil.

L'étymologie :

Au début du XIII^{ème} siècle, PIGEON s'écrivait PIJON. C'était le jeune oiseau qui seul était mangé. Les adultes ayant une chair très ferme. Le mot PIPIARE qui signifie piailler en latin, a fourni PIPIO jeune pigeon, ensuite PIGEONNEAUX et PIVIO puis PIJON et pour finir PIGEON. En 1549, le mot PIGEONNIER a été créé. Il a remplacé celui de COLOMBIER. On peut dire indifféremment l'un ou l'autre.

L'architecture :

Les différents styles de pigeonniers et la diversité des formes en font un élément très particulier du décor des campagnes françaises. Les pigeonniers de la CRESSE sont dit de grenier ou de « de galeta » et de façade, type « pied de mulet ».

En règle générale, les pigeonniers sont toujours dos aux vents froids dominants, venant du Nord, Nord-Ouest. Ils ouvrent leur grille d'envol vers un ensoleillement maximum car « le soleil est la vie des pigeons ». Les murs extérieurs, présentent un crépi très fin. Cela pour empêcher les prédateurs de grimper. Si malgré cela certains y parvenait, les entrées étaient ceintes entièrement d'un larmier de pierres (corniche de lauzes en saillie) qui leur interdisait efficacement l'accès aux ouvertures.

Le village de la CRESSE à beaucoup de particularités : de son diable à ses quartiers, ses pigeonniers et toutes ces curiosités : son four, ses caves. Lors d'une promenade dans la CRESSE vous regarderez les pigeonniers avec un autre œil.

Arrêté au 13 décembre 2007

NAISSANCES COMMUNES

Noa, Paco ALDIAS né le 18 mai 2007 à la CRESSE
 Kaïs, Jamel, Clément né le 28 août 2007 à MILLAU
 Lenny, SEVERAC né le 24 octobre 2007 à MILLAU
 Aurélien, Sébastien, Grégory VINCENT né le 10 novembre 2007 à MILLAU

NAISSANCES HORS COMMUNES

Ludivine VIDAL petite fille de Lili et Michel VIDAL
 Lenny SEVERAC petit fils de Gérard et Claudette SEVERAC
 Kaïs MARTIN petit fils de Danièle MARTIN
 Yanis fils de Stéphanie REMIZE et Stéphane
 Et petit fils de Michèle et Jean-Pierre REMIZE
 Inés fille de Christel PAILHAS et THOMAS et petite fille de Maryse et Christian PAILHAS
 Eugénie fille d'Alexandre FLOTTARD et de Laetitia et petite fille de Rose-Marie GARLENC

Félicitations aux parents, et grands-parents longue vie aux bébés.

DECES

Mme BOUSQUET Marthe née SAUVEPLANE décédée le 11 juin 2006 à MILLAU (non noté sur bulletin Municipal de 2006)
 Mme RIGAL Adrienne née MARTIN décédée le 31 décembre 2006 à la LA CRESSE.
 Mme RICARD Zélie née SEVERAC décédée le 19 janvier 2007 à MILLAU.
 Madame GELY Marie décédée le 17 juillet 2007 à NANT.
 Monsieur HUGLA Raymond décédé le 6 mars 2007 à MILLAU
 Madame Antoinette, Geneviève, Thérèse NESPOULOUS née VERGELY décédée le 28 mars 2007 à CASTELNAU-LE-LEZ (HERAULT).
 Monsieur DE ROQUETAILLADÉ Julien, Augustin, Albert décédé le 8 octobre 2007 à MONTPELLIER (HERAULT).
 Monsieur Claude VERGONNIER décédé le 10 octobre 2007 à MILLAU.
 Madame Marie LADET décédée le 19 juillet 2007 à Millau.
 Monsieur Fortuné GACHES décédé le 3 janvier 2007 à Rivière-sur-Tarn
 Madame CROUX née PINEL décédée le 7 juin 2007 à Verrières
 Madame Marthe SABLIER née QUATREFAGES décédée le 9 décembre 2006 à La Cresse.
Nous renouvelons nos très sincères condoléances à toutes les familles touchées par ces décès.



A RETENIR

**Dimanche 6 janvier 2008
 à 16 heures
 à la Salle Polyvalente**

*Toute la population est conviée, par Madame Le Maire,
 et les membres du Conseil Municipal à partager la galette des rois.*

Nous vous attendons nombreux.



L'ADMR C'EST AUSSI ! ...

Beaucoup d'entre nous pensent que l'ADMR c'est simplement et uniquement l'aide aux personnes âgées, alors que l'éventail de leurs prestations est beaucoup plus large et divers que cela.

Jugez plutôt :

Il est vrai que l'activité générée par l'intervention auprès des personnes âgées et notamment celles qui bénéficient de l'ADPA (Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie) est importante, mais néanmoins nous intervenons auprès de personnes handicapées, isolées, fragiles de tous âges et également auprès de personnes jeunes, actives et qui veulent s'affranchir des tâches ménagères et consacrer plus de temps à leurs enfants, à leur loisir, à leur qualité de vie,...

L'ADMR propose d'autres services tels que :

- L'aide aux familles, une assistance aux parents (père ou mère) de famille qui ne peuvent momentanément assurer leur rôle à cause d'une maladie, d'une absence, de problèmes personnels ou divers.
- L'aide au retour à domicile après hospitalisation que nous appelons ARDH ou ADOMI. Ces aides peuvent être accordées soit par des caisses de retraites, soit par des mutuelles, soit par la CPAM suivant l'âge de la personne.
- La garde d'enfants à domicile, dans la journée, pour la sortie de l'école et pour attendre le retour des parents, par exemple.
- La garde de personnes atteints de maladies graves (Alzheimer, Cancers,...) afin de libérer les parents ou aidants familiaux quelques temps et que ceux-ci puissent sortir, se détendre, faire des démarches, prendre un peu de temps pour leurs loisirs.
- Le portage de repas à domicile, 365 jours par an, pour toutes personnes qui ne peuvent préparer leur repas.
- L'accompagnement transport qui consiste à accompagner une personne qui n'a pas la possibilité de se déplacer pour les courses, les visites auprès des docteur et autres spécialistes mais également pour leurs loisirs.

L'ADMR C'EST AUSSI !

Une Maison Des Services avec des personnes qui vous accueillent, vous écoutent, vous conseillent, vous renseignent et vous aident à monter des dossiers pour vous permettre d'obtenir des aides.



L'ADMR C'EST TOUT CELA !

NOS COORDONNEES

Association locale ADMR "Causses et Vallée du Tarn"
 Place du Mûrier - 12520 AGUESSAC
 Tél. Fax : 05.65.61.07.29
 E.mail : admr.causses@wanadoo.fr

LES HEURES D'OUVERTURE DE NOTRE MAISON DES SERVICES

Jour de la semaine	Matinée • Horaire	Après-midi • Horaire
Lundi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Vendredi	8h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi		

L'ADMR VOUS ATTEND ! ...

NOUS VOUS PRÉSENTONS NOS MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ, BONHEUR ET PAIX
 POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE

Le Président, J-P VARANFRAIN